

## Rapport d'activités

Année financière 2011-2012

9 juin 2012

### La vie associative

Le conseil d'administration était composé cette année d'*Alain Jenkins*, président, *Claude Accolas*, vice-président, *James Lavoie*, trésorier, *Anouk Looten*, secrétaire, *Élène Pearson*, représentante de la région de Québec, *Josée Bergeron-Proulx*, *Loïc Lacroix Hoy*, *Noémi Poulin* et *Julie-Vallée-Léger*, administratrice(teur)s.

Madame Élise Dubé a démissionné de ses fonctions d'administratrice et de représentante de la région de Québec en janvier 2012 pour des raisons de santé. Madame Élène Pearson, membre suppléante du conseil, l'a alors remplacée dans le poste d'administratrice et de représentante de la région de Québec.

En 2011-2012, les administrateurs se sont réunis à sept reprises, soit les 29 mars, 19 mai, 6 octobre, 9 novembre et 20 décembre 2011, ainsi que les 12 avril et 24 mai 2012. L'assemblée générale annuelle de l'Association 2010-2011 a eu lieu le 4 juin 2011 au Centre St-Pierre, 1212, rue Panet à Montréal, et au domicile de madame Claudia Gendreau à Québec.

### Les membres

En date du 4 juin 2012, l'APASQ comptait 292 membres : deux cent trente-trois membres actifs, quarante-trois membres adhérents, dix membres associés, deux membres honoraires et quatre membres à vie.

### Le siège social

Depuis le mois de décembre 2007, le siège social de l'APASQ est situé au 2310, rue Sainte-Catherine Est, bureau 201, Montréal (Québec) H2K 2J4.

### Le fonctionnement

Les rapports financiers annuels de l'APASQ et de la Fondation Jean-Paul Mousseau revêtent la forme d'états financiers, dans le cadre d'un rapport d'examen. Ils sont préparés par la firme comptable *G. Blais et Associés*.

La direction des activités de l'APASQ est assurée par *Michel Beauchemin*, directeur général de l'Association depuis le 17 août 2009, en collaboration avec *Viviane Morin*, coordonnatrice des services aux membres depuis le mois de novembre 2008.

## **Mission et mandat de l'APASQ**

L'APASQ est née d'une volonté commune de tous les participants aux premiers États généraux du théâtre, tenus à Montréal en 1981, de regrouper les personnes conceptrices en arts de la scène. L'APASQ s'est formée en 1984 pour représenter principalement des concepteurs d'éclairages, de costumes, de décors et d'environnements sonores qui œuvrent dans les domaines du théâtre, de la musique, de la danse, des variétés, de l'opéra et dans le cadre de manifestations multidisciplinaires. Depuis maintenant plus de 25 ans, l'APASQ poursuit les deux principaux volets de sa mission : étudier, défendre et développer les intérêts économiques, sociaux, moraux et professionnels de ses membres ; promouvoir et diffuser la création scénographique québécoise. L'APASQ est affiliée à la FNC / CSN.

## **Les services offerts aux personnes conceptrices**

Les services offerts cette année, **en particulier les deux premiers qui accaparent au moins 75 % des énergies de la petite équipe de l'Association composée de Viviane Morin, Katia Chénier et Michel Beauchemin**, étaient les suivants.

- *Négociation et administration de huit ententes collectives qui balisent les conditions d'engagement des personnes conceptrices de décors, de costumes, d'éclairages et d'environnements sonores.*
- *Administration de la Caisse de sécurité des arts de la scène (CSAS).*
- Information sur la profession de personne conceptrice de décors, de costumes, d'éclairages, d'environnements sonores, d'accessoires, de marionnettes, de maquillages et de coiffures.
- Offre d'un programme de formation continue pour les personnes conceptrices, membres ou non de l'association.
- Publication en ligne sur le site Web de l'association d'un répertoire électronique des membres
- Publication du bulletin électronique *Didascalie en ligne* envoyés à environ 600 membres et correspondants et archivés sur le site web de l'association
- Administration de la Fondation Jean-Paul Mousseau qui a entre autres objets pour mission de défendre et promouvoir la spécificité de la création scénographique, de diffuser la création scénographique au Québec et à l'étranger et d'organiser ou tenir des expositions, colloques conférences tables rondes, intéressant de près ou de loin la création scénographique.
- Organisation de la participation des personnes conceptrices du Québec et du Canada à la Quadriennale de Prague.
- Participation à divers comités et organisations dans le but de promouvoir et défendre les intérêts non seulement de ses membres, mais de l'ensemble des artistes que l'Association représente.

## **1. Les principales activités poursuivies en 2011-2012**

Les activités menées en 2011-2012 l'ont été sur trois fronts.

### **Mission et acquittement du mandat**

- *Entreprendre la renégociation des ententes collectives en vigueur avec l'ACT, l'APTP, PACT, TUEJ et le Théâtre de la Manufacture.*
- Poursuivre les efforts pour obtenir de la Commission des relations du travail la reconnaissance de l'APASQ comme association représentative des concepteurs d'accessoires, de marionnettes, de maquillages et de coiffures dès que la Cour d'appel du Québec aura rendu une décision dans le dossier portant sur cette question, ce qui devrait être le cas d'ici le printemps 2012.
- Poursuivre les démarches entreprises en vue d'obtenir une bonification du financement des associations d'artistes par le CALQ et l'élargissement de la notion d'artistes aux personnes qui participent à la création et à la représentation sur scène d'œuvres artistiques, en collaboration avec les autres associations d'artistes reconnues en vertu des lois sur le statut de l'artiste.
- Poursuivre les démarches entreprises en vue d'obtenir des amendements à la *Loi sur le droit d'auteur* du Canada en collaboration avec les associations d'artistes et les sociétés de gestion collective du droit d'auteur regroupées au sein du DAMIC.

### **Contribution à la promotion de la profession et apport à la communauté artistique**

- Participer conjointement avec l'Associated Designers of Canada à la Quadriennale de Prague 2011, puis évaluer la possibilité de faire tourner cette exposition au Québec et au Canada anglais, ce qui n'a pu être fait faute de ressources suffisantes.
- Entreprendre la définition du plan de développement de la Fondation Jean-Paul Mousseau et l'établissement d'un calendrier d'activités pour les années 2012 et 2013.
- Identifier les moyens à mettre en œuvre pour créer un musée du spectacle vivant physique ou virtuel, en collaboration avec divers organismes dont le RAAV et le CMAQ.

### **Gestion et gouvernance**

- Renforcer le fonctionnement des cinq comités du conseil
- Revoir les règlements généraux de l'APASQ, de la CSAS et de la Fondation Jean-Paul Mousseau pour les adapter aux besoins actuels de l'organisation
- Poursuivre la réorganisation de la Caisse de sécurité des arts de la scène en collaboration avec la Caisse de la culture
- Développer les outils de communication (Page Facebook, site Web, Didascalie en ligne et forum électronique).

## **2. Les activités prévues en 2012-2013**

La renégociation des ententes collectives avec l'ACT, l'APTP, PACT, TUEJ et le Théâtre de la Manufacture a été plus longue que prévue. Par ailleurs, la Cour d'appel du Québec tarde à rendre jugement dans le dossier portant sur la possibilité ou non de négocier, en vertu de la loi sur le statut de l'artiste, des ententes collectives qui s'appliqueraient aux travailleurs salariés. Plusieurs des activités prévues cette année n'ont donc pu être entreprises. Les activités prévues en 2012-2013 seront donc essentiellement les mêmes que celles menées en 2011-2012, en espérant pouvoir mener à terme plusieurs d'entre elles.

## Mission et acquittement du mandat

- Compléter la renégociation des ententes collectives en vigueur avec l'ACT, l'APTP et PACT.
- Entreprendre la renégociation des ententes collectives signées avec le Théâtre de la Veillée et Ex-Machina sans attendre la conclusion d'une entente avec l'ACT.
- Définir une entente collective type abrégée qui nous permettra de conclure des ententes collectives particulières avec des producteurs de théâtre indépendants, en s'appuyant sur les modèles d'entente de ce type mis à notre disposition par l'UDA.
- Formuler et mettre en application un plan permettant la négociation d'ententes collectives dans les secteurs de l'opéra, de la danse et du cirque, en collaboration avec la Fédération nationale des communications (FNC-CSN).
- Poursuivre les efforts pour obtenir de la Commission des relations du travail la reconnaissance de l'APASQ comme association représentative des concepteurs d'accessoires, de marionnettes, de maquillages et de coiffures. Cela dès que la Cour d'appel du Québec aura rendu une décision dans le dossier portant sur la possibilité ou non de négocier, en vertu de la loi sur le statut de l'artiste, des ententes collectives qui s'appliqueraient aux travailleurs salariés.
- Tenter de relancer les démarches entreprises en vue d'obtenir l'élargissement de la notion d'artistes aux personnes qui participent à la création et à la représentation sur scène d'œuvres artistiques, en collaboration avec les autres associations d'artistes reconnues en vertu des lois sur le statut de l'artiste.
- Offrir à nouveau un programme de formation continue. Celui-ci comportera cette année six activités :
  - deux activités organisée par l'APASQ seule, *Logiciel d'éclairage Wisywig* et *Console d'éclairages Grand MA 2 Intermédiaire*;
  - quatre activités organisées en collaboration avec l'AQAD, la SPACQ et l'UNEQ et offertes à Montréal et à Québec : *La boîte à outils du travailleur autonome : Fiscalité, Comment créer et gérer son blogue, Le nouveau marketing des arts – groupe pour les débutants du Web 2, Le nouveau marketing des arts – groupe pour les initiés du Web 2*
- Dans le contexte nouveau créé par l'adoption de la Loi C-11 modernisant la *Loi sur le droit d'auteur* du Canada, définir les moyens à mettre en œuvre pour défendre les droits de artistes et des créateurs à une juste rémunération lorsque leurs œuvres sont utilisées en collaboration avec les associations d'artistes et les sociétés de gestion collective du droit d'auteur regroupées au sein du DAMIC.

## Contribution à la promotion de la profession et apport à la communauté artistique

- Organiser conjointement avec le Centre d'exposition de l'Université de Montréal une exposition portant sur l'œuvre de François Barbeau et prévoir la publication d'une monographie en rendant compte.
- Définir le plan de développement la Fondation Jean-Paul Mousseau en présentant si possible une nouvelle demande d'aide à la Brigade volante du Conseil des arts du Canada et établir un calendrier d'activités pour les prochaines années.
- Évaluer la possibilité d'organiser une campagne de levée de fonds pour financer les activités de la fondation.
- Participer aux activités de la *Société de développement du musée des arts du spectacle vivant* (SSMSAV) qui promeut la création d'un musée traditionnel ou virtuel.
- Poursuivre la collaboration entreprise avec le Regroupement des artistes en arts visuels (RAAV), l'Association des illustrateurs du Québec, le Conseil des métiers d'art et Copibec en vue de créer une banque d'images sur le Web et un musée virtuel du spectacle vivant.

## **Gestion et gouvernance**

- Revoir les règlements généraux de l'APASQ, de la CSAS et de la Fondation Jean-Paul Mousseau pour les adapter aux besoins actuels de l'organisation
- Poursuivre la réorganisation de la Caisse de sécurité des arts de la scène en collaboration avec la Caisse de la Culture
- Mieux exploiter les outils de communication (site Web, bottin électronique des membres, Didascalie en ligne et forum électronique, page Facebook) créés au cours des dernières années

## **Activités de représentation**

- Participer aux activités *du Comité sur l'amélioration des conditions socio-économiques des artistes* et du *Comité sur la formation continue* créés par le Conseil québécois du théâtre.
- Poursuivre notre participation aux travaux de consultation menés par le CALQ pour la modification du programme de subvention aux associations d'artistes
- Renouveler notre adhésion aux organismes suivants et participer à leurs activités : Association littéraire et artistique internationale (ALAI), Conseil québécois des ressources humaines en culture (CQRHC), Conférence canadienne des arts (CCA), Culture Montréal, Table de concertation des associations d'artistes sur la *Loi sur le droit d'auteur* et le DAMIC.